INFOS ET CONSIGNES

À DESTINATION DES PILOTES ET ACCOMPAGNATEURS

ORGANISATION:

- ACCÈS AU CIRCUIT POUR LES PILOTES ET OFFICIELS :

L'adresse est <u>« rue de La Bugère - 17400 Mazeray</u> ». À Saint Jean d'Angély, suivre Île d'Oléron puis Mazeray (panneaux Enduro – Paddock).

CONTRÔLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF :

Samedi 23 après-midi de 17H à 19H et dimanche matin de 7H30 à 9H30.

PARC FERMÉ :

Uniquement le dimanche matin. Pour les motos passées au CT le samedi, un bracelet leur donnera un accès direct au parc fermé le dimanche.

TRANSPONDEURS :

Un transpondeur à fixer au guidon vous sera remis au contrôle administratif. Un support de transpondeur sera disponible au prix de 5€ pour ceux n'en disposant pas encore (prévoir la monnaie). Collier plastique largeur maximale 3,6mm pour la fixation.

- ASSISTANCE :

Pour vous rendre à la zone CH1-SP2, un itinéraire à sens unique sera mis en place et sera fléché par des panneaux « ASSISTANCE ». Merci de le respecter pour faciliter la circulation dans les chemins étroits.

- PADDOCK:

Des « bacs à terre » sont disponibles en plusieurs endroits du paddock pour nettoyer vos tapis environnementaux (bidons coupés en deux). Merci de les utiliser.

Laissez le bitume et les sanitaires propres.

DÉPANNAGE :

Un service de dépannage pour récupérer vos motos (si besoin) sera mis en place. Le numéro de téléphone vous sera fourni et à accrocher au guidon.

PARCOURS:

- SPÉCIALES:

Deux spéciales par tour : SP1 en début de parcours, puis SP2 au milieu du parcours, à la suite du CH1.

NOTA : La SP1 sera refaite à la fin du dernier tour pour chaque catégorie. Un CH supplémentaire de 15mn permettra de faire la SP1 et de revenir pointer au CH2 pour finir la course et rendre les transpondeurs.

EXEMPLE : si votre catégorie comporte 2 tours, vous aurez 5 spéciales à faire (2+2+1).

- LIGUE 3:

Des déviations, non obligatoires, seront mises en place pour éviter les difficultés, avec une pré-indication 50m avant la bifurcation.

- ECRANS JETABLES :

Merci de ne pas les jeter dans la nature.

- COMPORTEMENT:

Adoptez un comportement respectueux et responsable envers les riverains, chasseurs, promeneurs... qui sont souvent les propriétaires des terrains traversés.

Invitez vos accompagnateurs et suiveurs à ne pas se disperser n'importe où.

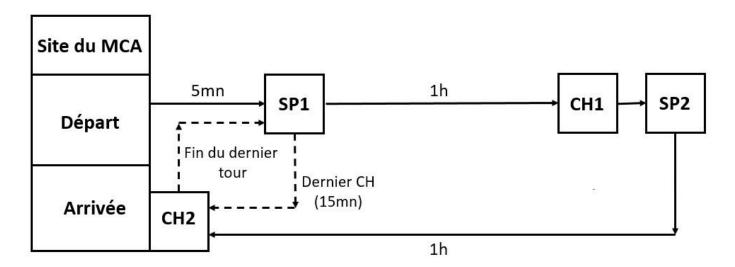
Respectez les bénévoles.

- RÉUTILISATION DU PARCOURS :

L'organisation d'une telle épreuve nécessite beaucoup de travail, l'acceptation des propriétaires et des municipalités.

La reprise du parcours après l'épreuve est une raison majeure des refus d'autorisations de passage.

SCHÉMA DE PRINCIPE DES CH ET SP:



SANITAIRE:

Merci de porter un masque à l'intérieur des locaux.